

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

À partir de 2021, l'offre de formation des IUT évolue.
À la place du DUT, les étudiants
s'inscrivent en B.U.T.



Qu'est-ce que le B.U.T. ?

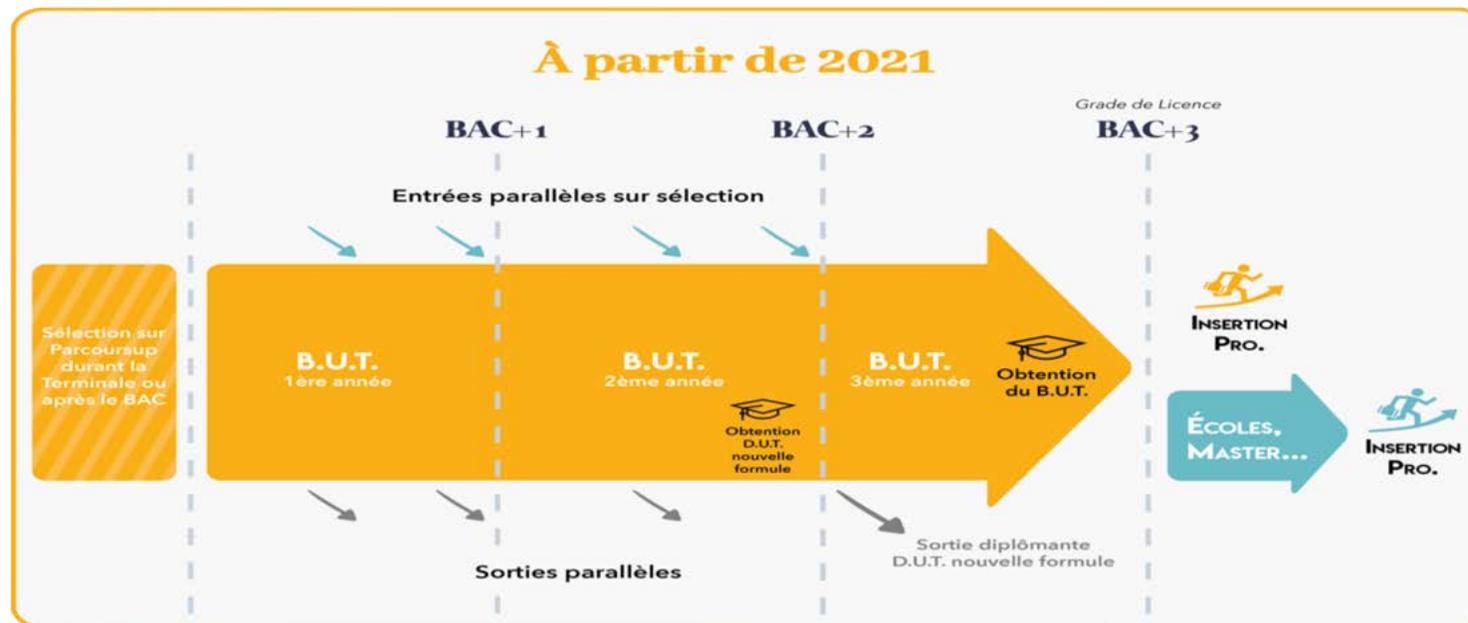
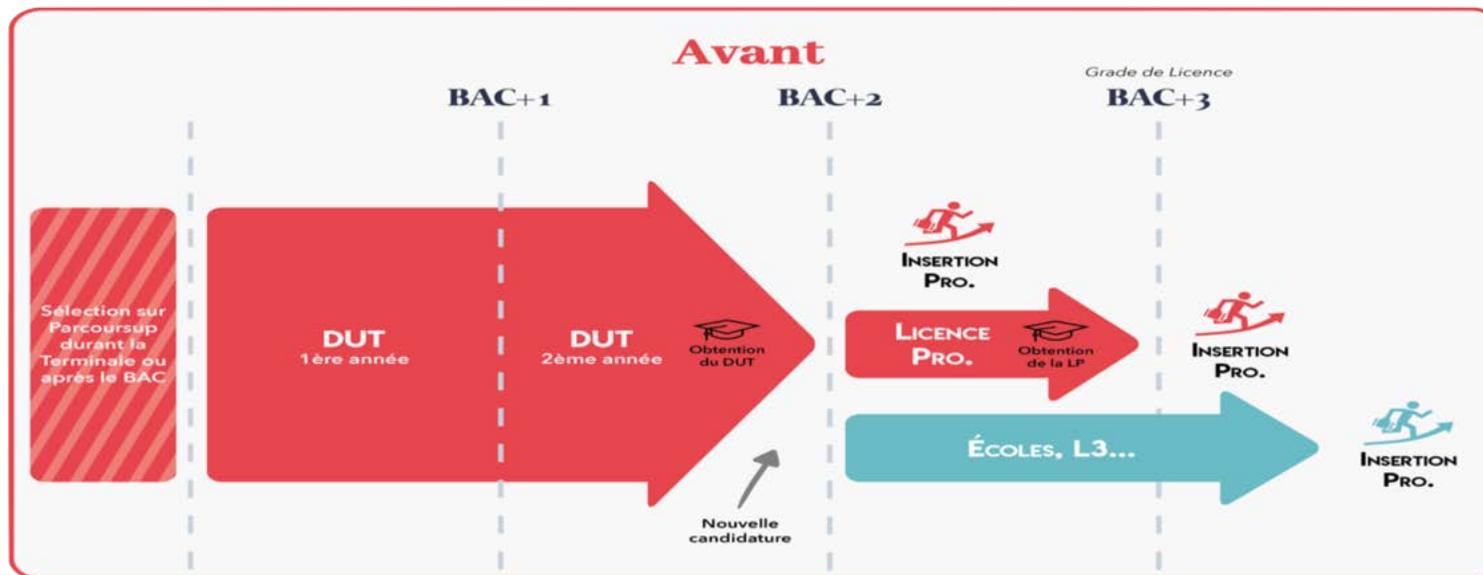
- Un **diplôme national universitaire** au **grade licence** (en 3 ans)
- Une **formation sélective et accessible** aux bacheliers généraux et technologiques
- **24 spécialités reconnues** (les mêmes qu'en DUT : GEA,TC, Informatique, Génie Biologique...) avec la possibilité dorénavant de choisir un parcours dans ces spécialités dès la première année ou à partir du semestre 3
- Une **pédagogie basée sur les compétences**, propice au travail en mode projet
- Un **accompagnement individualisé** et un environnement universitaire à **taille humaine**
- Un **programme national** visant la **professionnalisation** par l'acquisition de **compétences reconnues et recherchées** par les milieux socio-professionnels



Les essentiels

- Sur Parcoursup : candidature en Bachelor Universitaire de Technologie (à la place du DUT qui n'y figurera plus)
- Intégration d'un cursus en 3 ans amenant au grade de Licence
- La formation peut être intégrée à différentes étapes (B.U.T. 2, B.U.T. 3) à travers des passerelles
- L'expérience professionnelle est développée à travers de nombreuses situations professionnelles (600 heures de projets & 22 à 26 semaines de stages)
- Les mobilités internationales sont facilitées
- La formation en alternance s'étend sur tout ou une partie du cursus
- À l'issue du B.U.T., les compétences acquises permettent de s'insérer professionnellement ou de poursuivre des études





Les questions à l'entrée des BUT

- **Quels sont les frais de scolarité ?** Les étudiant.e.s bénéficient des frais d'inscriptions universitaires (170 € l'année) ou de l'exonération s'ils sont boursiers.
- **L'accès et le niveau de sélection restent-ils identiques ?** Oui. L'accès reste sélectif et le niveau de sélection intègre la réforme du bac.
- **Quelles sont les spécialités de B.U.T. ?** Il y a 24 spécialités de B.U.T. (les mêmes qu'en DUT auparavant)
- **Les BTS pourront-ils intégrer la formation pour obtenir un B.U.T. ?** Oui, des passerelles seront mises en place pour accueillir aussi bien des élèves de BTS que des étudiants de licence générale et de toute autre formation.



Les questions sur la formation

- **Est-ce que les DUT disparaissent ?** Non, les étudiant.e.s obtiennent un D.U.T. nouvelle formule à l'issue des deux premières années
- **Que représentent les parcours ?** Il s'agit de « spécialisations » progressives qui permettent de viser un champ de compétences particulier au sein d'une spécialité. Le choix du parcours se fait à partir de la seconde année. Seules 3 spécialités offrent des parcours dès la première année : Génie Biologique, Carrières Sociales et Information et Communication
- **L'encadrement change t-il entre le DUT et le B.U.T. ?** Les étudiant.e.s profiteront toujours d'un enseignement universitaire et technologique encadré par des équipes pédagogiques expérimentées (intervenants extérieurs, enseignants et enseignants-chercheurs)
- **Les licences professionnelles continuent-elles à exister ?** La majorité des licences professionnelles contribueront à la création des parcours de B.U.T.



Les autres questions

- **Quelles différences avec les autres bachelors (en particulier dans les écoles d'ingénieur et de commerce) ?** Le B.U.T. est un diplôme national, universitaire de grade licence, public, adossé à la Recherche et porté par le réseau des IUT déployé sur l'ensemble des territoires
- **Quelles sont les possibilités de poursuite d'études après un B.U.T. ?** Masters, Écoles...
- **Peut-on trouver des B.U.T. ailleurs qu'en IUT ?** Non, le B.U.T. est un diplôme exclusif aux IUT



“ À partir de septembre 2021, les étudiants s’inscrivent en **Bachelor Universitaire de Technologie**, diplôme de l’enseignement supérieur public, exclusif aux IUT ”

